

SÉANCE GÉNÉRALE DES MEMBRES DU CONSEIL

2018/09/04
19H
HÔTEL DE VILLE
SALLE DU CONSEIL

Sont présents: M. Jacques Lessard - M. Alain Daigle - M. Germain Martin

M. Alain Brochu - M. Rock Rousseau - M. Patrice Bissonnette

ORDRE DU JOUR

1.- PRIÈRE

2.- ORDRE DU JOUR

2.1 Ordre du jour - Adoption tel que présenté modifié

3.- PROCÈS VERBAUX

3.1 Procès-verbaux – Adoption Séance ordinaire Séance extraordinaire

4.- CORRESPONDANCE

4.1 Aucun

5.- RAPPORT DES COMITÉS OU DES DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS

5.1 Voirie (Germain Martin)	<input checked="" type="checkbox"/>	5.4 Tourisme (Charles Audet)	<input checked="" type="checkbox"/>
5.2 Loisirs et urbanisme (Alain Brochu)	<input checked="" type="checkbox"/>	5.5 Culture (Jacques Lessard)	<input checked="" type="checkbox"/>
5.3 Incendie (Rock Rousseau)	<input checked="" type="checkbox"/>	5.6 Communautaire et social (Alain Daigle)	<input checked="" type="checkbox"/>
		5.7 Développement économique et revitalisation (Juliette Jalbert)	<input checked="" type="checkbox"/>

6.- RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME / C.C.U.

6.1 Aucun

7.- TRÉSORERIE

7.1 Présentation aux membres du conseil les « états des recettes et dépenses » selon les différents départements. (juillet et août)

8.- PRÉSENTATION DES COMPTES ET ENGAGEMENTS DES CRÉDITS

8.1 Lecture et commentaires des comptes de 1 500 \$ et plus

9- ADMINISTRATION

- 9.1 Adoption du règlement numéro 644 « Règlement portant sur le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux. »
- 9.2 Adoption du règlement numéro 645 « Règlement portant sur le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux. »
- 9.3 Adoption du règlement numéro 646 « Règlement décrétant un emprunt pour le financement des travaux de branchement d'une partie des résidences de la rue St-Roch. »
- 9.4 Contribution annuelle à l'Office municipal d'Habitation.
- 9.5 Autorisation de paiement à Construction de l'Amiante inc. pour les travaux de réfection de la rue St-Roch.
- 9.6 Autorisation de paiement à Construction de l'Amiante inc. travaux de mise aux normes de l'usine de traitement de l'eau potable.
- 9.7 Autorisation de paiement aux Chevaliers de Colomb pour l'impression du calendrier des activités 2018-2019.

- 9.8 Autorisation de paiement à 9175-0828 Québec inc. pour l'achat de fibre à terrain de jeu au parc Lions.
- 9.9 Demande de la Fondation canadienne Espoir Jeunesse, campagne de sensibilisation de porte-à-porte.
- 9.10 Autorisation pour la tenue de la parade militaire dans le cadre des Journées de la Culture le 30 septembre 2018.
- 9.11 Contribution à l'Association des pompiers volontaires de Disraeli.
- 9.12 Autorisation de signature du contrat de location de glace avec le Cité Construction de Disraeli, Junior AA.

10.- URBANISME

- 10.1 Autorisation du versement de l'aide financière pour l'aménagement paysager pour le 289-291 rue Laurier (programme d'aide à la revitalisation).
- 10.2 Autorisation de versement de l'aide financière pour l'aménagement paysager pour le 950, avenue Champlain (programme d'aide à la revitalisation).

11.- AUTRES SUJETS

- 11.1 _____

12.- PÉRIODE DE QUESTIONS

- 12.1 Le maire invite ↵ les citoyens à poser des questions
- 12.2 Le maire invite ↵ les membres du conseil à poser des questions

13.- CLÔTURE DE LA SÉANCE

La séance est déclarée close lorsque l'ordre du jour est épuisé

14.- LEVÉE DE LA SÉANCE

VILLE DE DISRAELI

M.R.C. DES APPALACHES

Séance ordinaire
du 4 sept. 2018

Séance ordinaire du Conseil de la Ville de Disraeli, tenue publiquement au lieu et heure ordinaire des séances de ce conseil, le mardi 4 septembre 2018, conformément aux dispositions de la loi des Cités & Villes de la Province de Québec, à laquelle assistent M. Germain Martin, M. Alain Daigle, M. Alain Brochu et M. Rock Rousseau, sous la présidence de M. Jacques Lessard, maire.

Mme Juliette Jalbert et M. Charles Audet sont absents pour cette rencontre.

- 1.- Prière
- 2.- Adoption de l'ordre du jour
- 3.- Adoption des procès-verbaux
- 4.- Lecture de la correspondance
- 5.- Rapport des comités
- 6.- Rapport du C.C.U.
- 7.- Trésorerie
- 8.- Présentation des comptes et engagement de crédits
- 9.- Administration
- 10.- Urbanisme
- 11.- Autres sujets
- 13.- Période de questions
- 14.- Clôture de l'assemblée
- 15.- Levée de la séance

2.- ORDRE DU JOUR - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

09-2018-219

Il est,
PROPOSÉ PAR M. ALAIN DAIGLE
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
et résolu,

QUE l'ordre du jour soit adopté, tel que présenté.

ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

3.- PROCÈS-VERBAUX - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

09-2018-220

Il est,
PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU
et résolu,

QUE les copies des procès-verbaux de la séance ordinaire du 3 juillet et des séances extraordinaires des 11 et 24 juillet et des 8 et 10 août ont été remises aux membres du conseil, dans les délais prescrits.

QUE les procès-verbaux ne sont pas lus et sont adoptés tels quels.

ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

4.- CORRESPONDANCE - RÉOLUTIONS SELON LA CORRESPONDANCE

Aucune

5.- **RAPPORT DES COMITÉS OU DES DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS (JUILLET ET AOÛT)**

- | | | | |
|---|-------------------------------------|---|-------------------------------------|
| 5.1 Voirie (Germain Martin) | <input checked="" type="checkbox"/> | 5.4 Tourisme (Charles Audet) | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5.2 Loisirs et urbanisme (Alain Brochu) | <input checked="" type="checkbox"/> | 5.5 Culture (Jacques Lessard) | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5.3 Incendie (Rock Rousseau) | <input checked="" type="checkbox"/> | 5.6 Communautaire et social (Alain Daigle) | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | | 5.7 Développement économique et revitalisation (Juliette Jalbert) | <input checked="" type="checkbox"/> |

6.- **RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME / C.C.U.**

Aucun

7.- **TRÉSORERIE**

Les présentations aux membres du conseil « des états recettes et dépenses » des mois de juillet et août ont été remises.

09-2018-221

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. ALAIN BROCHU
APPUYÉ PAR M. ALAIN DAIGLE
Et résolu,

QUE le Conseil approuve l'état des recettes et dépenses pour les mois de juillet et d'août 2018.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

8.- **PRÉSENTATION DES COMPTES ET ENGAGEMENTS DES CRÉDITS**

09-2018-222

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
APPUYÉ PAR M. ALAIN DAIGLE
Et résolu,

QUE ce conseil approuve le paiement des comptes selon la liste des chèques émis en date du 31 juillet 2018, totalisant 595 374.60 \$.

QUE ce conseil approuve le paiement des comptes selon la liste des chèques émis en date du 31 août 2018, totalisant 575 744.04 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Je soussigné, certifie que la municipalité possède les crédits disponibles pour le paiement de ces déboursés.

Patrice Bissonnette, Dir. gén. & Sec.-trés.

9.- **ADMINISTRATION**

9.1 **Adoption du règlement numéro 644 « Règlement portant sur le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux. »**

09-2018-223

Il est,
PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
APPUYÉ PAR M. ALAIN DAIGLE
et résolu,

QUE le Conseil adopte le règlement numéro 644 « Règlement portant sur le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux ».

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.2 **Adoption du règlement numéro 645 « Règlement portant sur le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux. »**

09-2018-224

Il est,
PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
APPUYÉ PAR M. ALAIN DAIGLE
et résolu,

QUE le Conseil adopte le règlement numéro 645 « Règlement portant sur le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux ».

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.3 **Adoption du règlement numéro 646 « Règlement décrétant un emprunt pour le financement des travaux de branchement d'une partie des résidences de la rue St-Roch. »**

09-2018-225

Il est
PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU
et résolu,

QUE le Conseil adopte le règlement numéro 646 « Règlement décrétant un emprunt pour le financement des travaux de branchement d'une partie des résidences de la rue St-Roch.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.4 **Contribution annuelle à l'Office municipal d'Habitation.**

09-2018-226

Il est
PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
APPUYÉ PAR ALAIN DAIGLE
et résolu,

QUE le Conseil autorise le versement du montant de 2 388 \$ comme versement final pour la contribution à l'Office municipal d'Habitation pour l'année 2018.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.5 Autorisation de paiement à Construction de l'Amiante inc. pour les travaux de réfection de la rue St-Roch.

09-2018-227

Il est
PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU
Et résolu,

QUE le Conseil autorise le paiement à Construction de l'Amiante inc. au montant de 74 619.99 \$ taxes incluses représentant la libération de la retenue contractuelle d'une valeur de 10% de travaux réalisés.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.6 Autorisation de paiement à Construction de l'Amiante inc. travaux de mise aux normes de l'usine de traitement de l'eau potable.

09-2018-228

Il est,
PROPOSÉ PAR M. ALAIN DAIGLE
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
et résolu,

QUE le Conseil autorise le paiement à Constructions de l'Amiante inc. au montant de 240 152.08 \$ taxes incluses, montant qui représente la libération de la retenue contractuelle d'une valeur de 10% des travaux exécutés.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.7 Autorisation de paiement aux Chevaliers de Colomb pour l'impression du calendrier des activités 2018-2019.

09-2018-229

Il est
PROPOSÉ PAR M. ALAIN DAIGLE
APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU
Et résolu,

QUE le Conseil autorise le paiement aux Chevaliers de Colomb de Disraeli du montant de 114.40 \$ représentant 50 % des coûts pour l'impression de l'agenda 2018-2019.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.8 Autorisation de paiement à 9175-0828 Québec inc. pour l'achat de fibre à terrain de jeu au parc Lions.

09-2018-230

Il est,
PROPOSÉ PAR M. ALAIN BROCHU
APPUYÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
et résolu,

QUE le Conseil autorise le paiement à 9175-0828 Québec inc. au montant de 6 300.63 \$ taxes incluses pour l'achat de fibre à terrain de jeu parc Lions.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.9 Demande de la Fondation canadienne Espoir Jeunesse, campagne de sensibilisation de porte-à-porte du 5 au 14 septembre 2018.

CONSIDÉRANT QUE la Fondation canadienne Espoir jeunesse a fait une demande afin d'avoir l'autorisation de faire du porte-à-porte pour leur campagne de financement ;

CONSIDÉRANT QUE cette campagne se déroulera du 5 au 14 septembre 2018 ;

09-2018-231

**En conséquence, il est
PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
et résolu,**

QUE le Conseil autorise la Fondation canadienne Espoir jeunesse à faire du porte-à-porte entre le 5 et le 14 septembre 2018, selon l'horaire établi dans la réglementation municipale.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.10 Autorisation pour la tenue de la parade militaire dans le cadre des Journées de la Culture le 30 septembre 2018.

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre des Journées de la Culture, il y aura une parade militaire le 30 septembre 2018;

CONSIDÉRANT QU'il y aurait lieu de donner accès de façon limitée à certaines rues pour la tenue de l'événement qui se déroulera entre 9h et 10h15;

09-2018-232

**En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. ALAIN DAIGLE
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
et résolu,**

QUE le Conseil autorise la tenue de la parade militaire le 30 septembre 2018 entre 9h et 10h15.

QUE l'accès à la circulation automobile soit limité pour les rues suivantes :

- Avenue Jacques-Cartier (entre la rue St-Louis et la rue Hamel).
- Rue St-Thomas (entre l'avenue Jacques-Cartier et l'avenue Montcalm).
- Avenue Montcalm (entre la rue Hamel et la rue St-Thomas).

QUE le Service de la prévention des incendies assure la sécurité pour la durée de l'événement.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.11 Contribution à l'Association des pompiers volontaires de Disraeli.

09-2018-233

**Il est,
PROPOSÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
APPUYÉ PAR M. ALAIN DAIGLE
et résolu,**

QUE le Conseil autorise le paiement au montant de 4 000 \$ comme contribution annuelle à l'Association des pompiers volontaires de Disraeli.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

9.12 Autorisation de signature du contrat de location de glace avec le Cité Construction de Disraeli, Junior AA.

09-2018-234

Il est,
PROPOSÉ PAR M. ALAIN DAIGLE
APPUYÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
et résolu,

QUE le Conseil autorise la signature de contrat avec le Cité Construction, Club de hockey Junior AA pour la saison 2018-2019.

QUE le directeur général soit autorisé à signer pour et au nom de la Ville ledit contrat.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

10.- URBANISME

10.1 Autorisation du versement de l'aide financière pour l'aménagement paysager pour le 289-291 rue Laurier (programme d'aide à la revitalisation).

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire du 289 – 291 rue Laurier a procédé à l'aménagement paysager de son commerce ;

CONSIDÉRANT QUE les travaux ont été réalisés en conformité avec les normes du programme d'aide à la revitalisation ;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme, après analyse, recommande au Conseil de verser le montant de l'aide financière prévue pour l'aménagement paysager ;

09-2018-235

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. ALAIN BROCHU
APPUYÉ PAR M. ROCK ROUSSEAU
et résolu,

QUE le Conseil autorise le versement de l'aide financière au montant de 2 500 \$ dans le cadre du programme d'aide à la revitalisation pour l'immeuble situé au 289-291, rue Laurier à Disraeli.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

10.2 Autorisation de versement de l'aide financière pour l'aménagement paysager pour le 950, avenue Champlain (programme d'aide à la revitalisation).

CONSIDÉRANT QUE la propriétaire du 950, avenue Champlain a procédé à l'aménagement paysager de son commerce ;

CONSIDÉRANT QUE les travaux ont été réalisés en conformité avec les normes du programme d'aide à la revitalisation ;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme, après analyse, recommande au Conseil de verser le montant de l'aide financière prévue pour l'aménagement paysager ;

09-2018-236

En conséquence, il est,
PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
APPUYÉ PAR M. ALAIN BROCHU
et résolu,

QUE le Conseil autorise le versement de l'aide financière au montant de 2 500 \$ dans le cadre du programme d'aide à la revitalisation pour l'immeuble situé au 950, avenue Champlain à Disraeli.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

11.- **AUTRES SUJETS**

11.1 _____

12.- **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire invite les contribuables à poser leurs questions

13.- & 14.- **CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

09-2018-237

Il est,
PROPOSÉ PAR M. GERMAIN MARTIN
APPUYÉ PAR M. ALAIN DAIGLE

QUE cette séance soit levée, il est 20h12.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté

CORRESPONDANCE DU MOIS

➤ Aucune

Je, Jacques Lessard, ai approuvé toute et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la dir.-gén. / sec.-trés. de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.

M. Jacques Lessard, Maire

M. Patrice Bissonnette, Dir. Gén. / Sec.-trés.